

COMMISSION ENFANCE
27 JUIN 2024

Présents :

M^{mes} Rose-Marie LIONNET, Nathalie VILETTE, Anne THIBAUT, Isabelle PELLETIER et Aurélie PIERRAIN ainsi que MM. Michel DENISOT et Yves BOYER

Thierry LAGARDE et Alexandra VELOSO.

Excusés :

Mme Sylvie LECHARME et M. BICHEREL

La commission débute à 18h.

Alexandra VELOSO déroule le sommaire de cette commission :

- I. bilan statistique des ALSH (février et avril 2024)
- II. projet communautaire étés 2024 et 2025
- III. bilan de formation BAFA
- IV. bilan de réunion CAF/ALSH du 16 avril 2024
- V. bilan du bureau d'études
- VI. travail sur le projet éducatif /règlement intérieur
- VII. bilan du travail de réseau

Puis, laisse la parole à Thierry LAGARDE pour un exposé des statistiques de février et avril 2024.

Thierry LAGARDE commence par évoquer les chiffres de l'accueil d'Aufferville pour lequel il rappelle que la capacité d'accueil est de 32 enfants depuis septembre 2023.

Il détaille que 30 enfants ont été accueillis durant les vacances d'hiver et que 23 enfants ont été accueillis durant les vacances de printemps. (32 en première semaine et 16 en deuxième semaine).

Pour la troisième année consécutive, il a été décidé d'ouvrir l'accueil de loisirs durant les deux semaines de vacances de printemps. Le constat encore cette année est qu'il y a deux fois moins d'enfants durant la deuxième semaine avec 16 enfants accueillis.

Thierry LAGARDE pose la question à la commission si au regard de ces chiffres, il est souhaité de poursuivre l'ouverture de cette deuxième semaine l'année prochaine ?

Alexandra VELOSO exprime le fait que certes les chiffres sont évocateurs d'une moindre fréquentation sur cette deuxième semaine mais que cela révèle surtout que la communauté de communes répond à 16 familles dans le besoin et qu'il faudrait que celles-ci trouvent une solution l'année prochaine. Il est à noter également que les chiffres de cette deuxième semaine d'avril tendent à augmenter par rapport à 2023 (en moyenne 10 en 2023 contre une moyenne de 16 en 2024). Comme pour le RPE, cette 2^{ème} semaine d'avril prend le temps à être identifier par les familles mais les effectifs augmentent d'année en année.

Celle-ci explique aussi que le contexte sur le secteur Ouest (Beaumont-du-Gâtinais et Aufferville) commence à être sous tension car les 2 ALSH de ce secteur commencent à refuser des familles. Dès la 2^{ème} journée d'ouverture des inscriptions, les 2 ALSH étaient quasi-complets les obligeant rapidement à refuser des familles. La mairie de Beaumont-du-Gâtinais et la CCGVL ont d'ailleurs reçu quelques courriers de réclamations de familles mécontentes.

La commission enfance reconduit donc une nouvelle année consécutive d'ouverture la deuxième semaine d'avril en 2025.

Concernant l'ALSH de Beaumont-du-Gâtinais, 13 enfants en moyenne par jour ont été accueillis en 2024.

Il est à souligner une légère augmentation du nombre d'enfants accueillis durant ces dernières vacances.

L'augmentation du nombre d'enfants de moins de 6 ans pouvant être accueillis (10 maximum), favorise l'accueil de plus d'enfants.

Concernant la structure de Lorrez-le-Bocage-Préaux, le nombre d'enfants accueilli est plutôt stable d'année en année. Bien que la capacité d'accueil ne soit pas atteinte, l'équipe accueille encore les enfants dans des locaux ne pouvant pas véritablement accueillir plus d'enfants.

L'accueil sera prochainement déplacé au sein de l'école élémentaire et maternelle, lieux qui devront être validés par les services du département afin d'établir la nouvelle capacité d'accueil.

Enfin, pour l'ALSH de Souppes-sur-Loing le nombre d'enfants accueilli est plutôt constant. Nous pouvons souligner le grand nombre d'enfant différents accueillis sur chaque période.

Cela sous-entend que les familles n'inscrivent pas leurs enfants tous les jours mais plutôt partiellement en fonction de leurs besoins de garde.

Nous pouvons remarquer cette tendance sur chacun des accueils de loisirs.

Cela met en évidence, que si toutes les familles sollicitaient les accueils au même moment, qu'il n'y aurait pas suffisamment de place.

Alexandra propose une analyse globale de ces chiffres en mettant en évidence que l'intercommunalité doit rester vigilante sur la situation actuelle à plusieurs égards :

- le nombre total de familles inscrites sur les 4 ALSH est bien supérieur à la capacité d'accueil globale : **187 places d'accueil sur le territoire (ex : à Aufferville 100 familles sont inscrites sur le portail BL enfance et plus de 50 enfants différents sont accueillis régulièrement pour 32 places)**

- la capacité d'accueil de Lorrez-le-Bocage-Préaux devrait retrouver ses 50 enfants accueillis au regard de son déménagement à l'école élémentaire et maternelle permettant ainsi à davantage de familles de s'inscrire. Cette capacité d'accueil sera prochainement annoncée et validée par les services du département.

- nous devons recruter le nombre d'animateurs encadrants en corrélation avec la capacité d'accueil et favoriser ainsi l'inscription des familles,

- l'ALSH de Beaumont-du-Gâtinais connaît un nombre d'inscription record, ce qui engendre le refus d'inscription faute de place. Il en est de même pour l'accueil à Aufferville. Plus de dix familles n'ont pu s'inscrire au mois de juillet.

=> secteur Ouest bientôt carencé ? => il est nécessaire de mener une réflexion plus globale des accueils.

- nous devons affiner notre connaissance du besoin des familles sur le territoire :

=> il est donc proposé la réalisation d'un questionnaire de besoin communautaire ?

La commission enfance valide la réalisation d'un questionnaire de besoin communautaire en vue de recenser le besoin des familles en matière de mode d'accueil sur les ALSH.

Thierry LAGARDE poursuit avec la présentation des projets communautaires 2025 :

⇒ Organisation de l'été 2024 :

Les 4 accueils de loisirs du territoire seront ouverts durant l'été :

Aufferville ; Beaumont-du-Gâtinais ; Lorrez-le-Bocage-Préaux sont ouverts du lundi 08 juillet au vendredi 02 août.

Souppes-sur-Loing est ouvert du lundi 08 juillet au vendredi 30 août.

Virginie NOURDIN, directrice de l'ALSH à Beaumont du Gâtinais, ainsi qu'Amandine MIGUET directrice de l'accueil situé à Aufferville, seront toutes deux en situation de premier stage pratique BAFD.

Elodie POISSON assurera la direction de l'ALSH à Lorrez-le-Bocage-Préaux au mois de juillet.

Amandine CHAILLE assurera la direction de l'ALSH à Souppes sur Loing en juillet et Keïvan NAQSHBENDI en août.

Les effectifs du mois d'août à Souppes sont faibles ce qui génère la fermeture d'un point d'accueil sur deux.

⇒ Printemps 2025 :

Alexandra Veloso, Thierry Lagarde et Alexandre Feio présentent le projet à venir entre les **concerts de poche, les ALSH du territoire, l'Ehpad de Beaumont-du-Gâtinais en partenariat** avec l'ARS et le service culturel du département de Seine-et-Marne.

Il s'agit d'un projet gratuit à visées sanitaire et culturelle qui allie le chant/ la chorale, les percussions ainsi que la musique classique à destination de la ruralité et des quartiers prioritaires.

La troupe qui interviendrait est « duo métisse » : guitariste/saxo-trompettiste aux influences Espagnoles.

Les partenaires de ce projet sont les Ehpad de Beaumont et de Fontainebleau et le lycée Uruguay.

Alexandra VELOSO décline le calendrier d'action du projet :

- un concert de présentation à l'Ehpad de Beaumont en octobre
- 2 séances de répétitions en février,
- 2 séances de répétitions en avril
- une restitution-concert fin avril/mai

L'idée est de fédérer 5 enfants entre 7 et 11 ans sur chaque ALSH et d'y impliquer les familles de ces enfants.

Le projet se déroulera dans un premier temps au sein de l'ALSH de Beaumont pour les répétitions (réservation des mini bus de Souppes-sur-Loing pour s'y rendre) puis à l'espace culturel de Souppes-sur-Loing pour le concert Choral pour la restitution finale.

Ce projet est en cours d'organisation.

La commission enfance valide la poursuite du projet.

Puis Thierry présente un second projet communautaire concernant un court séjour en commun avec les quatre ALSH. Il s'agirait en effet d'un mini séjour de 3 jours maximum. Ce délai permet de rester dans le cadre de la compétence extrascolaire conférée à la communauté de communes.

Ce séjour aurait lieu à la Villa des Sources à Souppes-sur-Loing pour les enfants fréquentant les accueils de loisirs selon les tranches d'âges comme suit :

- 2 jours et 1 nuit pour les 4/6 ans
- 3 jours et 2 nuits pour les 6/8 ans

L'idée serait d'en faire profiter 20 enfants en maternel (1 animateurs pour 5 enfants), cinq enfants par ALSH. Et 32 enfants en élémentaire (1 animateur pour 8 enfants), 8 enfants par ALSH.

Ce mini séjour serait organisé la semaine du 2 juillet au 25 juillet 2025.

Quelques éléments organisationnels sont soumis à la commission comme :

- le mini-séjour doit être déclaré à la jeunesse et sport par chaque ALSH
- celui-ci serait considéré comme une activité inhérente au centre avec la sortie en car puis des activités sur place
- une communication serait faite aux familles par centre puis une réunion générale serait organisée
- le budget serait l'équivalent à une journée de centre habituel
- une étude est en cours afin d'évaluer le cout de la semaine en termes de fonctionnement de la structure, d'entretien et de repas (matin, midi et soir)

Madame VILETTE émet les points suivants :

- réfléchir sur le cout de la nuit pour rémunérer les animateurs
- être vigilants sur les possibles contraintes : dispositif colos apprenantes de Souppes-Sur-Loing sur les mêmes périodes et sur le rôle des services techniques sur ces périodes
- évaluer l'impact sur les sessions approfondissement d'octobre 2024 et recruter de possibles animateurs pour ce dispositif.

La commission demande à poursuivre la réflexion du projet afin d'en soumettre les finalités lors d'une prochaine commission à organiser en mai 2025.

Alexandra VELOSO poursuit en exposant le projet financement BAFA initié par la commune de Souppes-sur-Loing. Elle rappelle le dispositif mis en place par celle-ci permettant aux jeunes du territoire de passer le BAFA près de chez eux et à moindre coût.

Elle fait un rappel des frais d'inscription 2023 :

- coût global de la formation : 444 €
- aide financière de la CCGVL 175 € / candidat de la CCGVL
- subvention de la CAF : 200 €
- reste à charge du candidat : 69 €

Les objectifs de ce dispositif sont :

- permettre à des jeunes de financer leur BAFA à moindre coût
- leur offrir une formation de proximité
- créer du lien avec les jeunes du territoire
- créer un vivier d'animateurs sur le territoire

Le calendrier et bilan 2023 sont ensuite dressés :

- ⇒ **Date de la théorie** : La formation s'est déroulée du 21 au 28 octobre 2023 dans les locaux de l'école élémentaire du centre à Souppes-Sur-Loing.
- ⇒ **nombre de jeunes inscrits** : 15 inscrits dont 9 du territoire CCGVL.
- ⇒ **coût** : 1 575 €
- ⇒ 14 jours de stage pratique sont à réaliser par les stagiaires au sein des structure d'accueil de loisirs du territoire. Ces stages sont répartis sur les vacances de printemps et d'été.

=> **Date de l'approfondissement** : du 28 octobre au 2 novembre 2023

Souppes-Sur-Loing a reconduit l'action pour 2024,

La CCGVL a souhaité poursuivre le partenariat avec Souppes-Sur-Loing et a donc reconduit l'action selon les modalités suivantes :

- pas de théorie faute d'inscription et donc pas de participation financière de la CCGVL pour 2024
- date d'approfondissement : 21 au 26 octobre 2024
- nouvelle date de session théorique du 20 au 26 février 2025

Enfin le bilan général de l'action est dressé :

- depuis 2022 : 18 jeunes du territoire ont bénéficié du dispositif
- une grande partie a pu poursuivre son stage pratique au sein d'un des 4 ALSH du territoire.
- pour Lorrez-le-Bocage, la distance reste frein pour le jeune de Souppes qui souhaite y faire son stage
- pour Beaumont-du-Gâtinais, la directrice étant en cours d'obtention du BAFA, la prise en charge de stagiaire n'est pas possible,
- les jeunes peinent à rester au sein des ALSH à l'issue de la formation pour un emploi pérenne car ils sont pour la plupart étudiants,

- la session théorique 2024 n'a pas pu avoir lieu et sera fusionnée avec celle de 2025 => **devons –nous poser la question d'un tel dispositif une année sur deux ?**

Mais la commune de Souppes-Sur-Loing et la CCGVL peuvent se féliciter d'être un tremplin d'insertion dans l'emploi (même saisonnier) pour ces jeunes dans un contexte socioéconomique compliqué.

Alexandra VELOSO passe ensuite au bilan de la réunion CAF/ALSH du 16 avril 2024 :

Cette réunion a eu lieu car il était nécessaire de faire le point au sujet de nombreuses incompréhensions entre la CAF, la CCGVL et les communes gestionnaires d'ALSH concernant les points suivants :

- l'historique de la délégation de gestion et son fonctionnement
- les compétences extrascolaires de la CCGVL
- le principe de la délégation de gestion
- le financement du bonus territoire et de la prestation service.

Cette réunion a eu lieu le 16 avril 2024 dans les locaux de la CAF à Melun.

Celle-ci a permis d'éclaircir du point de vue de la CAF les liens et le fonctionnement entre la CCGVL et les ALSH mais aussi sur les fonctionnements dévolus aux gestionnaires de ces structures.

Cette rencontre a permis d'établir les conclusions suivantes :

- le bonus territoire 2023 sera à restituer par les communes à la CCGVL dans le cadre des conventions tripartites CCGVL/Communes/CAF en cours,
- le bonus territoire 2024 sera versé directement aux communes gestionnaires par la CAF

Ce changement de versement de financement devra être mis en corrélation avec l'étude sur le budget mené par Thierry LAGARDE et en tirer des conclusions.

Alexandra VELOSO énumère les préconisations établies par le bureau d'études Kronos :

1. utiliser le levier financier pour piloter l'activité des accueils de loisirs
2. ouvrir une réflexion sur le fait de rationaliser les accueils en passant de 4 à 3
3. uniformiser les programmes pédagogiques des accueils de loisirs
4. évaluer les voies et moyens d'étendre les périodes d'ouverture
5. revoir le projet éducatif et le projet pédagogique en les déclinant en actions
6. renforcer la coopération politique quant au choix des orientations pédagogiques
7. renforcer les synergies entre les cadres techniques d'animation
8. simplifier les accueils physiques en lien avec les accueils des « tout-petits » (ex : Souppes-sur-Loing) et des ados (ex : utiliser les locaux d'Aufferville)
9. mettre en œuvre une politique de ressources humaines dynamique visant à offrir de réelles perspectives aux agents de la CCGVL
10. simplifier les règles d'accueil des enfants concernant l'âge d'entrée et de sortie

Alexandra VELOSO se saisit de chacune des préconisations afin d'en proposer des orientations de travail à la commission :

1. Utiliser le levier financier pour piloter l'activité des ALSH :

=> Proposition que le coordinateur de réseau entreprenne un travail approfondi et collaboratif du budget des 4 ALSH avec plusieurs objectifs (demande d'un passage de Thierry Lagarde à 50% auprès de la CAF) :

- harmoniser le budget des 4 ALSH
- harmoniser le fonctionnement 4 des ALSH

Pour ce faire, Alexandra VELOSO propose de mener une réflexion de fond sur le dernier trimestre 2024 sur la pertinence de la participation familiale actuelle, du montant de la participation communautaire et de la grille tarifaire

La commission valide ce travail sur le budget nécessaire pour atteindre les 2 premiers objectifs. Celui-ci sera réalisé par Thierry LAGARDE, Alexandre FEIO et Alexandra VELOSO avec un calendrier à établir entre septembre et décembre, une rencontre de mi-parcours avec les élus -gestionnaires des ALSH et une restitution avec des propositions à la fin décembre 2024 pour une concertation finale début 2025. Une rencontre dans chaque ALSH sera à entreprendre afin de travailler les budgets de chacun d'entre eux.

2. Ouvrir une réflexion sur le fait de rationaliser les ALSH de 4 à 3 :

Cette préconisation est exclue au regard des éléments précédemment cités. En revanche, Alexandra évoque la possibilité d'une réflexion pour optimiser la capacité d'accueil actuelle sur l'ensemble du territoire

⇒ Pistes

- proposition de déplacer les ALSH sur les établissements scolaires (Souppes le fait déjà, Lorrez est en passe de le faire)

Mme VILETTE met en évidence la difficulté de mettre en œuvre cette réflexion au regard de la difficile de mutualisation des salles de classes.

- proposition d'un travail avec les communes en juin de chaque année pour connaître les inscriptions en maternelle et élémentaire à mettre en corrélation avec de possibles inscription en ALSH (travail avec les écoles ?)
- proposition d'une réflexion sur les périodes d'ouverture sur le territoire

La question de l'ouverture d'un ALSH (un seul pour tout le territoire) au mois de décembre est posée.

La commission demande si cela correspond à un réel besoin ? Celle-ci demande d'attendre les résultats du questionnaire de besoin.

Alexandre FEIO soumet l'idée d'un document partagé par les quatre ALSH afin de mieux orienter les familles du territoire.

3. Uniformiser les programmes pédagogiques des accueils de loisirs

4. Evaluer les voies et moyens d'étendre les périodes d'ouverture

Les préconisations 3 et 4 vont de pair avec les préconisations 1 et 2.

5. Revoir le projet éducatif et le projet pédagogique en les déclinant en actions

Un remaniement de ces deux documents a été fait en 2021 mais on s'aperçoit aujourd'hui de façon trop épurée au regard des questions soulevées par des familles du territoire cette année.

Il est ici proposé de réapprofondir ces documents en groupe de travail pour davantage de clarté pour les familles.

La commission valide la création de groupes de travail entre les techniciens et les élus tant sur le projet éducatif que sur le règlement intérieur et ce de la façon suivante :

- préparation du travail par les techniciens
- groupe de travail élus /techniciens
- passage en délibération en fin d'année 2024

Le travail sera axé sur les points suivants :

- inclusion / grille tarifaire
- le logiciel BL Enfance
- accueil des enfants des enfants de 3 à 11 ans
- absence justifiée et /ou non justifiée
- désinscription des enfants
- place des parents dans les sorties (autorisation parentale)
- délai de désistement
- durée de présence de l'enfant (2 mois consécutifs ?)

Un mail sera envoyé à la commission petite enfance, enfance, jeunesse afin de connaître les élus qui souhaiteraient se joindre à ce travail.

6. Renforcer la coopération politique quant au choix des orientations pédagogiques :

- proposition de groupe de travail d'élus
- proposition de groupe de travail de techniciens (comité de pilotage)
- proposition de groupe de travail élus/techniciens (comité technique)

Cette coopération, bien que déjà existante, sera mise en œuvre dès septembre 2024 avec ce travail énoncé dans la préconisation précédente.

7. Renforcer les synergies entre les cadres techniques d'animation

La préconisation 7 est étroitement liée à la préconisation 6.

De plus, le passage de Thierry LAGARDE à 50 % sur la sphère ALSH viendra renforcer cette synergie dans le cadre du travail de réseau.

8. Simplifier les accueils physiques en lien avec les accueils des « tout-petits » (ex : Souppes-sur-Loing) et des ados (ex : utiliser les locaux d'Aufferville)

Le bureau d'étude préconise ici la mutualisation entre l'ALSH et le RPE.

La commission ne valide pas la mutualisation du matériel ALSH /RPE mais la question du confort et du bien-être au travail (manutention pour installer les ateliers du RPE) pour les agents reste à étudier.

9. Mettre en œuvre une politique de ressources humaines dynamique visant à offrir de réelles perspectives aux agents de la CCGVL

L'expérience de ce printemps avec la mise à disposition d'un agent CCGVL à l'ALSH de Beaumont du Gâtinais pourrait être précurseuse d'une réflexion des ressources humaines sur les 4 ALSH.

La réflexion s'est élargie à des agents dits « volants » communautaires pour venir pallier le manque de personnel et/ou y compris pour une inclusion des enfants porteurs de handicap réussie.

10. Simplifier les règles d'accueil des enfants concernant l'âge d'entrée et de sortie

Sujet déjà traité et validé lors de la dernière commission enfance.

Une réunion des Vice-Présidents sera organisée prochainement afin d'aborder le sujet et le format le plus approprié pour entreprendre tous ces sujets.

Thierry explique tout le travail de réseau qui est mis en œuvre :

=> **Réunions de réseau** : une ou deux rencontres trimestrielles sont prévues en 2024.

Ces réunions de coordination sont impulsées par la communauté de communes et animées par Thierry LAGARDE.

L'objectif de ces réunions :

- travailler sur la préparation des périodes ouverture,
- échanger sur les pratiques professionnelles (méthodologie, difficultés, partage d'expériences),
- travailler sur la communication interne aux ALSH et l'harmoniser (travail avec Steven Moine selon un échéancier de rencontres),
- organiser des formations à destination des animateurs,
- organiser des événements communs
- centraliser les effectifs de l'année de chaque ALSH en vue de la participation communautaire.

=> Réseau + : ces réunions réunissent en plus des directeurs, les 2 responsables enfance –jeunesse de Souppes-sur-Loing et de la CCGVL. Le but étant de faire des points bilans sur les projets en cours, les projets à mettre en œuvre, restituer des informations aux équipes.

⇒ **Formations :**

Destinataires : Les animateurs du territoire

Intervenante : Annaïg DOMIN

Coût de la formation : 240 € pour deux heures de formation + 40 € d'indemnité de déplacement

Coût total pour l'année : 1 020 €

Les thématiques de formation sont choisies par les animateurs, grâce à une liste de thèmes très diversifiés.

Les quatre thématiques choisies majoritairement sont proposées cette année et les autres choisies le seront l'année prochaine.

Formations réalisées :

- Le 22 mars : « L'autorité et les limites » avec la participation de 5 animateurs
- Le 13 juin : « Les colères de l'enfant » avec la participation de animateurs.

Prochaines formations :

- En 20 septembre : « Le harcèlement »
- En 22 novembre : « Les troubles du comportements »

⇒ **Les journées inter centres :**

Celle qui s'est déroulée au printemps 2023 a eu lieu à Lorrez-le-Bocage.

Des jeux collectifs permettant de favoriser les échanges entre enfants de chaque ALSH ont été proposés.

Malheureusement, face à une météo peu clémente, les jeux extérieurs prévu le matin ont été annulés et remplacés par un temps de jeu en intérieur.

Après un pique-nique partagé, l'ensemble des enfants se sont retrouvés pour participer au spectacle intitulé « théâtre des quatre saisons », proposé par la Cie « Fais pas ci fais pas ça ».

⇒ **Projets en communs :**

- réalisation d'un questionnaire de satisfaction à destination des familles et adapté à chaque ALSH.
- conception de Newsletters après chaque période de vacances, avec le service communication. Celles-ci sont communiquées à chaque ALSH pour une diffusion aux familles.
- travail sur le logiciel SEGILOG :
- volonté d'harmoniser l'inscription et la facturation des familles sur tout le territoire afin de :
 - ✓ apporter la même réponse apportée aux familles,
 - ✓ développer l'aspect communautaire du service ALSH,
 - ✓ développer le travail en réseau de coordination,
 - ✓ faciliter le travail des directeurs

⇒ **Projets en communs à venir :**

- réalisation d'un questionnaire de besoin à destination des familles en lien avec les questions concernant la capacité d'accueil
- travail de communication : chasubles ou tee-shirt/panneau
- mise à jour des documents et autres moyens de communication avec les nouvelles coordonnées des ALSH :

- **Site internet :** <https://www.ccgvl77.fr/>

Celui-ci est actualisé régulièrement par Steven MOINE (chargé de la communication de la CCGVL) avec une harmonisation des informations à destination des familles et concernant chaque ALSH.

- **Triptyque :** Un remaniement de ce document sera prochainement nécessaire, afin d'actualiser notamment les coordonnées de chaque accueil de loisirs

La commission se termine à 19h40